

Un site vendeur d'objets nazis dans le Finistère

Cette société a pour adresse... la cité où se trouve l'école de gendarmerie de Châteaulin. Le Bureau de vigilance contre l'antisémitisme a porté plainte contre ce site Internet. La gendarmerie dit n'avoir rien à voir.

À vendre sur ce site Internet, des Figurines 12 pouces, reproductions au 1/16^e, de Superman, Spiderman, Indiana Jones... Mais aussi des poupées douteuses : Adolf Hitler, Goering, Goebbels... Parmi les « nouveautés » proposées, un set de décoration Hermann Goering comprenant « une tête ultra-réaliste avec bouche ouverte, dague Luftwaffe, manteau avec col de laine... » Et pour 77,90 € de plus, son set de mobilier, dont une table décorée d'une croix gammée !

Une petite notice explique que Goering est « un homme politique allemand, chef militaire et membre éminent du parti nazi. Vétéran de la Première Guerre mondiale, il fut le dernier commandant du Jagdgeschwader 1, l'escadrille de chasse du fameux Baron Rouge, Manfred von Richthofen. » Un peu court.

Là où le malaise s'accroît, c'est que ce site Internet de vente par correspondance est géré par l'épouse d'un colonel de l'école de la gendarmerie de Dinéault (Finistère). L'adresse donnée pour commander un produit - Cité Ty-Vougeret, 29150 Dinéault - est celle où se trouvent l'école de gendarmerie, mais aussi les logements de fonction. Quant à la ligne téléphonique pour contacter « une conseillère 5 jours sur 7 », c'est le numéro personnel de l'officier.

Figurines interdites

Alerté par des internautes, le Bureau national de vigilance contre l'antisémitisme (BNVCA) a porté plainte, hier, auprès du procureur de la République de Quimper. « C'est intolérable. Ce site et ses auteurs se rendent coupables d'apologie de criminels contre

l'humanité », ne décolère pas Sammy Ghozlan, le président. Selon lui, « ces figurines sont absolument interdites à la vente ».

Il souhaite l'ouverture d'une enquête rapide et demande la fermeture immédiate et l'interdiction de Figurines 12 pouces. L'hébergeur du site est français et dit ne pas avoir été informé d'une quelconque procédure. Le BNVCA recense les actes antisémites depuis onze ans. Selon Sammy Ghozlan, on trouve de plus en plus d'apologie du nazisme et du négationnisme sur Internet.

« Pas hébergé dans l'école »

Au parquet de Quimper, on explique qu'il est encore trop tôt pour avoir pris connaissance de la plainte. Du côté de la direction générale de la gendarmerie nationale, on se défend :

« Ce site n'est pas hébergé dans l'école de gendarmerie, mais au domicile du colonel. La gendarmerie ne prend aucune part à cette activité. La gérante est l'épouse d'un militaire. Elle devra répondre devant la justice des motivations de son commerce, s'il s'avère, au terme de l'enquête, que ce dernier est jugé illégal. »

L'inspection générale de la gendarmerie a tout de même été saisie d'une enquête administrative concernant l'officier, « qui devra expliquer pourquoi le siège social du site a été domicilié dans son logement de fonction situé hors caserne », tient-elle à préciser. Le colonel et sa femme n'ont pu répondre à nos sollicitations.

Sibylle LAURENT
et Yann-Armel HUET.

Implants : 500 000 femmes concernées ?

Le fabricant de La Seyne-sur-Mer a largement exporté ses prothèses mammaires. À l'étranger aussi, les victimes s'organisent.

Les 30 000 Françaises qui se sont fait implanter des prothèses mammaires fabriquées par Poly Implant Prothèses (PIP) ne sont pas les seules à s'inquiéter. Le tribunal de Marseille a, pour l'heure, enregistré 2 500 plaintes. Aucun lien formel n'a été établi entre les implants défectueux et les neuf cas de cancer survenus chez des femmes qui en portaient. Les risques les plus courants sont des réactions inflammatoires (386 cas) et des ruptures (1 051 signalées) avec fuite du gel qui a un pouvoir irritant.

Dans 65 pays

L'entreprise de La Seyne-sur-Mer (Var), fondée en 1991, a vendu ses produits dans au moins 65 pays. Dans le monde, entre 400 000 et 500 000 femmes porteraient ces implants. 25 000 au Brésil, entre 13 000 et 15 000 en Argentine, 40 000 ou 50 000 au Royaume-Uni. Les chiffres sont plus ou moins précis : beaucoup ignorent la provenance de leurs prothèses.

En Argentine, un mouvement de femmes commence à s'organiser autour d'un blog « victimes PIP » créé par une avocate, Virginia Luna. Selon elle, « un réseau de solidarité internationale est en train de se mettre en place », réunissant des victimes d'Espagne, du Venezuela...



En Argentine, des femmes victimes de PIP se regroupent.

C'est de l'étranger que sont venus les premiers ennuis du fondateur de PIP, Jean-Claude Mas. Alors que son entreprise employait 120 personnes et revendiquait la place de 3^e fabricant mondial, une centaine de porteuses ont saisi les tribunaux britanniques, en 2006 et 2007, pour se plaindre de ruptures. PIP a été condamnée à leur verser 1,4 millions d'euros. Et a déposé le bilan en 2009.

Un salarié en conflit avec la direction a alors dénoncé l'emploi d'un gel frauduleux. Une inspection des autorités sanitaires a abouti à la fermeture, en mars 2010.

Les tour-opérateurs n'ont pas le moral

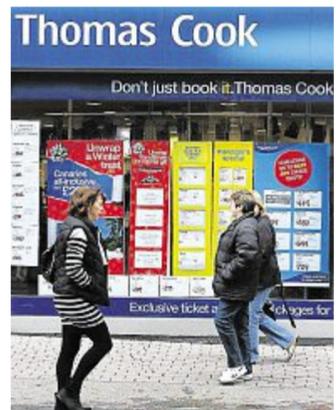
L'année 2011 a été mauvaise. Les destinations phares (Égypte, Tunisie) ont été boudées. 2012 s'annonce guère mieux.

L'année 2011 n'a pas été franchement terrible pour les tour-opérateurs français. Trois événements internationaux les ont fragilisés : le Printemps arabe, le tsunami au Japon (mars), avec ses terribles incidences sur la centrale nucléaire de Fukushima, et l'attentat de Marrakech (avril). La crainte des touristes de se rendre en Tunisie, en Égypte et au Maroc, traditionnelles destinations, a entraîné une grosse perte d'activité, jusqu'à 60 % pour certains.

Des comptes dans le rouge

Des entreprises n'y ont pas survécu et ont déposé le bilan. Et même des poids lourds, comme Nouvelles Frontières, Marmara, Thomas Cook France, ont des comptes dans le rouge. Les deux premiers devraient fusionner en janvier, avec environ 400 suppressions de postes à la clé. Le troisième a enregistré plus de 600 millions d'euros de pertes. Quant à Fram, spécialiste du Maghreb (50 % de son activité), il a perdu 5,6 millions en 2010 et le bilan 2011 s'annonce mauvais.

Les tour-opérateurs auraient sans doute souhaité oublier très vite cette année horrible. Malheureusement, 2012 risque bien d'être, elle aussi, compliquée. Le marché reste tendu. Et les prévisions en berne. D'après



Thomas Cook France a enregistré plus de 600 millions d'euros de pertes.

les voyageurs, les vacances de Noël seront à peine correctes (un Français sur cinq part en vacances). Les réservations pour février sont en demi-teinte (800 000 Français renonceraient à partir selon le cabinet spécialisé Protourisme). Et les ventes pour cet été ne démarrent que sur les promotions...

« On ne sait pas ce qui va se passer en 2012 », explique le président de l'Association des tour-opérateurs CETO, René-Marc Chikili. C'est l'incertitude totale. »

Sida : nouveaux tests pour un dépistage rapide

En prélevant trois gouttes de sang sur le doigt, les militants du réseau Aides peuvent détecter une éventuelle séropositivité en moins d'une demi-heure. Le dépistage a débuté dans l'Ouest.

Repères

Le Trod, c'est quoi ?

Le Test rapide d'orientation diagnostique est une technique de dépistage du virus du sida. On prélève trois gouttes de sang au bout du doigt qui sont ensuite soumises à des analyses chimiques. On sait, en une minute à une demi-heure, si la personne est séropositive. Jusqu'à présent, il fallait se rendre dans un laboratoire ou un centre de dépistage, souvent rattaché à un hôpital. Avec un résultat le lendemain ou une semaine plus tard.

Qui peut effectuer ces tests ?

Les bénévoles et salariés d'Aides, formés avec l'agrément du ministère de la Santé. Les dépistages ont débuté à Nantes, La Roche-sur-Yon, Le Mans, Brest, Quimper, Lorient et Rennes.

Comment se déroule le test ?

La procédure est cadrée et confidentielle, avec sas d'accueil et entretien préliminaire dans une salle isolée. « On annonce le résultat en posant des questions : « Si le test est positif, comment imaginez-vous votre réaction ? Avez-vous des proches à qui en parler ? Quelles conséquences pour votre vie sexuelle, votre famille, votre travail ? » On ne porte pas de jugement », explique Gaël Cabelguen, chargé de former les militants Aides de l'Ouest. Après réflexion, si la personne est d'accord, le Trod est effectué. « En attendant le résultat, la personne sort de la pièce, pour souffler un peu. »



Les gouttes de sang prélevées sont ensuite soumises à des analyses chimiques. Le résultat du test est connu, selon les différents appareils, en une minute ou une demi-heure au maximum.

Et en cas de mauvaise nouvelle ?

« Les gens qui viennent nous voir savent qu'ils ont pris des risques. La rapidité du test évite de trop gamberger », estime Karelle Isoardo, coordinatrice Aides Sarthe et Mayenne. Si le résultat est positif, elle propose un soutien, la mise en relation avec des soignants et d'autres séropositifs.

Où le réseau Aides intervient-il ?

« Certains ne font pas la démarche

d'aller dans un centre de dépistage ou un labo, où il faut une ordonnance du médecin. Nous, on va vers des publics (migrants, prostituées, toxicos...) qui peuvent avoir des pratiques à risques », répond Gaël Cabelguen. Ces opérations se mènent sur les lieux de rencontres : bars, discothèques, plages, parkings... « On installe des barnums ou des camions pour assurer la confidentialité et un minimum d'hygiène. »

Peut-on avoir confiance en ce test ?

Une étude publiée dans *Le Bulletin épidémiologique hebdomadaire* montre que les Trod sont « aussi fiables qu'une prise de sang ». « Le résultat doit être néanmoins confirmé par un diagnostic médical. » Grâce au Trod, Aides a détecté dix fois plus de séropositifs que dans les centres de dépistage.

Jérôme LOURDAIS.

La France en bref

Le Qatar devient le premier actionnaire de Lagardère

Le Qatar est devenu le premier actionnaire du groupe de médias Lagardère. Hier, l'Autorité des marchés financiers (AMF) a annoncé que le fonds d'investissement Qatar Holding LLC avait porté sa participation à 10,07 % du capital, contre 7 % auparavant. Cette opération ne devrait pas avoir d'incidence sur la gouvernance du groupe, dirigé par Arnaud Lagardère (photo). Mais elle ne devrait pas manquer de relancer les spéculations sur l'appétit du Qatar pour EADS (Airbus, ArianeSpace, Eurocopter) dont Lagardère est actionnaire à 7,5 %.



Cargo échoué : analyses encourageantes sur les huîtres

Dès le 16 décembre, à la suite de l'échouement de la *TK Bremen*, les autorités ont, par précaution, interdit la commercialisation des huîtres d'une partie de la ría d'Étel. Les nombreuses analyses pratiquées depuis ont démontré l'absence de pollution générale dans la ría. La qualité des coquillages s'est améliorée. Hier, la préfecture a augmenté la zone où

la commercialisation est autorisée : les huîtres situées entre Saint-Cado et Pont-Loré peuvent désormais être consommées sans risque. En ce qui concerne les autres coquillages (fouisseurs principalement), l'interdiction de leur commercialisation dans l'ensemble de la rivière est maintenue jusqu'à ce que soit prouvée leur parfaite qualité.

Les routiers inquiets de la concurrence étrangère

L'ouverture du marché français du transport de marchandises aux entreprises roumaines et bulgares le 1^{er} janvier, inquiète la FNTR, principale fédération française patronale du secteur routier. Conformément au droit européen, les professionnels bulgares et roumains seront

autorisés, après un trajet international à destination de la France, à trois opérations de transport de marchandises d'un point à l'autre à l'intérieur de l'Hexagone, dans un délai de sept jours. D'autres entreprises européennes avaient déjà obtenu, en 2010, une autorisation similaire.

Premier meeting de Hollande à Bordeaux

Ce sera le 4 janvier. Le candidat socialiste pour la présidentielle consacrera ce déplacement à l'emploi. François Hollande devrait visiter des entreprises de la région, avant de tenir une réunion publique à Mérignac (Gironde), dans la banlieue de Bordeaux.



Guéant va briguer un siège de député à Boulogne

Le ministre de l'Intérieur a annoncé, hier à l'AFP, qu'il comptait succéder à Pierre-Christophe Baguet (UMP) à Boulogne-Billancourt (Hauts-de-Seine). Ancien préfet, notamment en Bretagne, ex-secrétaire général de l'Élysée, Claude Guéant, qui aura 67 ans le 17 janvier, n'a jamais eu aucun mandat d'élu. Il explique que c'est à Boulogne qu'il a « le plus vécu sa vie d'adulte ».



La campagne, loin des préoccupations des Français

Pour 72 % des personnes interrogées par Opinion Way-Fiducial, pour *La Croix*, la campagne présidentielle apporte des réponses éloignées de leurs préoccupations. Ils souhaitent à 52 % que les candidats apportent prioritairement des réponses pour « maintenir l'emploi ». François Hollande arrive en tête des prétendants

qui « proposent les meilleures solutions à leurs préoccupations quotidiennes », mais seulement pour 24 % des sondés alors que 29 % répondent qu'« aucun » candidat, sur quinze testés, ne satisfait à leurs attentes. *Enquête réalisée du 16 au 19 décembre auprès d'un échantillon représentatif de 983 personnes.*

Les détenus invités à s'inscrire pour voter

Robin des Lois a lancé une campagne pour l'inscription des prisonniers sur les listes électorales. L'association d'aide aux détenus souligne qu'ils peuvent désormais se faire domicilier auprès de la prison puis voter par procuration. « Sauf décision

spéciale et motivée, toutes les personnes détenues conservent leur droit de vote et doivent l'exercer en 2012 », insiste François Korber, délégué général de Robin des Lois. « Le délai expire le 30 décembre », rappelle-t-il.